



HAL
open science

Le système de genre dans la formation linguistique des migrant.e.s adultes en France : documents institutionnels et matériel pédagogique

Maude Vadot

► **To cite this version:**

Maude Vadot. Le système de genre dans la formation linguistique des migrant.e.s adultes en France : documents institutionnels et matériel pédagogique. Maude Vadot, Chahrazed Dahou, Françoise Roche. Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives, Presses Universitaires de la Méditerranée, pp.219-245, 2017, 978-2-36781-240-3. halshs-01503017

HAL Id: halshs-01503017

<https://shs.hal.science/halshs-01503017>

Submitted on 5 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p.
219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage,
ISBN 978-2-36781-240-3.*

LE SYSTÈME DE GENRE DANS LA FORMATION LINGUISTIQUE DES MIGRANT.E.S ADULTES EN FRANCE : DOCUMENTS INSTITUTIONNELS ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Maude VADOT, Université Paul Valéry Montpellier, laboratoire Dipralang EA739

Résumé

Depuis la publication du référentiel FLI (Français Langue d'Intégration) en octobre 2011, l'égalité des hommes et des femmes est inscrite légalement comme une valeur à travailler avec les migrant.e.s dans le cadre de leur formation linguistique obligatoire. Le présent article propose de mettre en perspective des textes de cadrage instaurant l'enseignement de ladite valeur en formation linguistique, avec le matériel le plus récent d'enseignement du français aux migrant.e.s. L'analyse du discours des documents institutionnels vise à dégager les représentations des migrant.e.s qui les sous-tendent et qu'ils contribuent à construire chez leurs lecteur/trice.s. L'analyse de manuels cherche à révéler la façon dont ces ouvrages construisent, dans les discours (textes et représentations iconiques), des catégories de genre différenciées et hiérarchisées.

Abstract

Since the publication of the « Référentiel Français Langue d'Intégration » in October 2011, equality between men and women is legally set as a value which has to be worked on with migrants during their compulsory French learning period. This article aims at collating institutional documents which establish the teaching of the so-called value, to two French handbooks among the most recent ones specifically designed for migrants. The discourse analysis of institutional documents aims at bringing out the migrants representation that underlies them, and that they contribute to building for their readers. The handbooks analysis tries to reveal the way this teaching material builds, in discourses (texts and images), differentiated and hierarchized gender categories.

Introduction

Le présent article vise à développer la problématique du genre dans les études portant sur la formation linguistique à destination des migrant.e.s adultes en France (désormais FLMA), champ qui constitue le cadre de mes travaux de thèse.

En France, les années 2000 ont vu se mettre en place des dispositifs de formation linguistique renforcés et contraignants pour les migrant.e.s extra-européen.ne.s, dans le

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.*

contexte d'une harmonisation à l'échelle européenne (Extramiana, 2012; Van Avermaet, 2012). La mesure-phare de ces évolutions est la création du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), expérimenté à partir de 2003 puis rendu obligatoire en 2007 sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Ce document¹ de deux pages contractualise la relation entre l'Etat français et le/la migrant.e extra-européen.ne, et instaure une obligation de formation linguistique pour les personnes dont le niveau de français oral est jugé insuffisant (inférieur à A1.1²). Ces formations, gratuites pour le/la migrant.e, sont financées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

En 2011, une nouvelle étape intervient dans ce processus d'institutionnalisation de la FLMA : l'Etat crée par décret (n°2011-1266) le label Français Langue d'Intégration (FLI), adossé au référentiel du même nom (Vicher et al., 2011), et fixe à B1 le niveau de français oral exigé pour la naturalisation (décret n°2011-1265). D'autre part, le champ des missions des formatrices et formateurs intervenant dans ce cadre est élargi : ils/elles doivent désormais introduire dans les formations qu'ils/elles dispensent les « valeurs de la France », au nombre de 25, listées dans un recueil de fiches distribué en formation (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, 2012). Au sein de ces 25 items³ figure en bonne place l'« égalité des hommes et des femmes ».

Si l'inscription légale de l'égalité des hommes et des femmes au sein des valeurs françaises peut être considérée comme une bonne nouvelle, il est intéressant de s'interroger sur la façon dont les acteurs et actrices du champ de la formation linguistique obligatoire mettent en scène le genre dans les discours (textes et représentations iconiques). Je prends ici le système de genre, à la suite de Delphy (citée par Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2012, p. 30) comme l'ensemble des processus qui organisent la partition bicatégorielle et hiérarchisée des êtres humains : je me donne donc pour objectif de voir si, et éventuellement comment, les discours que j'étudie contribuent, si ce n'est à le construire, du moins à l'entretenir.

L'étude porte sur deux types principaux de documents en vue d'en confronter les discours. Dans un premier temps, je proposerai une analyse du discours de deux documents institutionnels : le premier conçu pour orienter les formateurs et formatrices dans leur travail, le second à destination des personnes naturalisées, dans l'objectif de problématiser le contenu de la valeur « égalité des hommes et des femmes ». Dans un second temps, j'examinerai des manuels de français spécifiques au public migrant⁴, afin de voir si le matériel d'enseignement du français destiné spécifiquement aux migrant.e.s construit des catégories de genre différenciées voire hiérarchisées et, si oui, quels sont

1 Une version archivée peut être consultée sur le site du Ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cai.pdf> (consulté le 16 juillet 2015).

2 Tout premier niveau du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, le niveau A1.1 constitue une étape accessible aux publics peu ou non scolarisés, avant le niveau A1.

3 Listés en annexe.

4 Ces manuels se distinguent des manuels d'alphabétisation, produits plus anciens sur le marché, en ce qu'ils n'ont pas pour objectif principal l'enseignement de la lecture et de l'écriture.

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.*

les principaux lieux de cette différenciation / hiérarchisation.

La synthèse des éléments émergeant de l'analyse de ces deux corpus permettra d'évaluer la pertinence du matériel pédagogique proposé vis-à-vis de l'objectif consistant à promouvoir l'« égalité des hommes et des femmes » comme valeur fondamentale en formation.

1. L'instauration de l'enseignement de la valeur « égalité des hommes et des femmes » en formation linguistique : analyse de discours

1.1 Une place particulière dans le livret des valeurs et la Charte des Droits et Devoirs

La sortie du référentiel FLI (Vicher et al., 2011) en octobre 2011 a été accompagnée de documents à destination des professionnel.le.s, distribués en formation de formateur/trice.s. C'est dans le cahier *Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du français langue d'intégration* (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, 2012) qu'on trouve, sous forme de fiches synthétiques, un inventaire des 25 valeurs à enseigner aux migrant.e.s.

Un certain nombre d'éléments de ce cahier ont retenu mon attention, à commencer par son titre. Pour commencer, le terme « valeur » en lui-même demanderait à être défini : au-delà du traditionnel tryptique républicain, sont regroupés sous cet intitulé des éléments aussi divers que le respect de la loi, l'attachement à la République, l'obligation de payer ses impôts ou le respect des règles de politesse. Par ailleurs, l'utilisation de l'article défini pluriel devant le terme « valeurs » donne à penser que leur inventaire peut avoir été établi de manière exhaustive et objective : il serait possible de dresser, sans controverse ni oubli, la liste des valeurs de la France. Enfin, le groupe prépositionnel « de la France » laisse entendre que l'ensemble de ces « valeurs » sont unanimement partagées par les Français.es, entité alors posée comme culturellement et idéologiquement homogène.

Par ailleurs, la quatrième de couverture du livret annonce que cet inventaire a été réalisé par « un groupe de travail interministériel en 2010 et 2011 », « validé par les ministères contributeurs (...) et les organismes associés » (d'après l'information qui suit entre parenthèses, il s'agit en réalité d'un seul organisme), et enfin « amendé et complété par des professionnels de la formation ». On peut remarquer ici à quel point ce paragraphe, tout en venant légitimer le document, dilue la responsabilité énonciative de ses auteur.e.s. A travers ce procédé discursif qui masque l'identité des sujets auteur.e.s du cahier, l'institution (ici, l'ancienne Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté) efface également toute référence à un positionnement politique quel qu'il soit, ce qui contribue également à l'objectivation de l'inventaire de valeurs dont il est question.

L'examen du sommaire du livret révèle que parmi les 25 intitulés de valeurs figure, en onzième position et indépendamment de la valeur « égalité », l'item « égalité des

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.*

hommes et des femmes ». Cette thématique occupe une place particulière : alors que toutes les autres sont présentées sur une page maximum, c'est la seule qui occupe une page et demie. De plus, le commentaire qui suit sa présentation formelle en quelques lignes est composé de plusieurs assertions visant à asseoir le caractère crucial du travail explicite de cette valeur avec un public migrant. Il est ainsi affirmé que « c'est sur le terrain de l'égalité des hommes et des femmes que les difficultés de compréhension sont les plus grandes » (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, 2012, p. 14) ; on souligne ensuite que cette question est « cardinale » et qu'« elle est, en général, la première valeur enseignée » (ibid.) Cependant, dans la mesure où la méthodologie qui a permis l'établissement de cette liste de valeurs n'est pas exposée, le/la lecteur/trice ne peut savoir sur quoi reposent ces affirmations à prétention généralisante : l'absence de modalisation dans la première assertion, ainsi que la locution adverbiale « en général » employée dans la seconde, traduisent-elles les résultats d'une enquête par entretiens auprès de primo-arrivant.e.s ou par observation de pratiques de classe circonstanciées, ou simplement l'intuition des auteur.e.s ?

Pour finir, l'examen de la « Charte des Droits et Devoirs du Citoyen Français », créée par le décret (n°2012-127) du 30 janvier 2012 et signée par les candidat.e.s à la naturalisation, révèle que la déclinaison des droits et devoirs en lien avec la thématique « égalité » est quasiment exclusivement centrée sur l'égalité entre les sexes. Ce constat vient confirmer la volonté de présenter l'« égalité des hommes et des femmes » comme une exigence prioritaire à poser au public migrant.

1.2. Un contexte politique et idéologique à interroger

Lorsque l'on examine le contenu de la « valeur » à enseigner, et sa déclinaison à travers des exemples de points à aborder, on constate une focalisation sur l'espace de la famille : autorité parentale conjointe, partage des responsabilités concernant la gestion du budget et la déclaration des impôts, prise de décision commune concernant les vacances et partage des tâches ménagères. L'ensemble des exemples est d'ailleurs encadré d'assertions mentionnant le mariage : il est introduit par l'affirmation selon laquelle « concernant les femmes mariées, plusieurs notions doivent être mises en valeur » (ibid.) et se conclut par le fait que « les formateurs doivent insister sur la notion de « respect mutuel dans le couple » » (p. 15). A la lecture de ces paragraphes, tout se passe comme si l'espace de la famille était le seul vecteur potentiel du sexisme : mari, père et frère(s) sont présentés comme les seuls dangers potentiels, et rendus seuls responsables de l'oppression de leurs épouse, fille(s) ou sœur(s). Or, si l'enquête ENVEFF (Jaspard et al., 2001) a effectivement montré que le cadre conjugal était le lieu privilégié des violences de type harcèlement, pressions et violences sexuelles, le très récent rapport de l'Observatoire des inégalités (2015, p. 137-153) montre que la domination masculine est encore bien présente dans la sphère professionnelle, mais également dans l'accès à la représentation en politique. Le texte laisse donc de côté non seulement la question de l'égalité au travail (ségrégation genrée, discrimination à

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans : Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

l'embauche, inégalités salariales, temps partiel subi, harcèlement sexuel, etc.) mais aussi, plus largement, l'ensemble des discriminations genrées à l'œuvre dans l'éducation, la socialisation au sport et à la culture, l'accès à l'espace public ou à la vie politique ; inégalités qui se maintiennent et sont loin d'être le fait des seuls membres de la famille (Bereni et al., 2012; Bihr & Pfefferkorn, 2002).

Christelle Hamel soulignait en 2006 la profusion de discours médiatiques évoquant les violences sexistes au sein des familles de migrant.e.s ; discours reposant souvent sur des surestimations et contribuant à présenter les hommes « arabes » ou « musulmans » comme fondamentalement violents. Cette violence sexiste et son corollaire, la soumission féminine, sont devenues deux des principaux traits de représentation des migrant.e.s (Guenif Souilamas & Macé, 2004). Hamel fait également remarquer que la mise en exergue de violences sexistes considérées comme spécifiques à une catégorie de la population (port contraint du voile, injonction à la virginité, mariage forcé, viol en réunion, excision) permet de laisser entendre que les Françaises sans ascendance migrante ne subissent pas le sexisme. Guenif Souilamas (2005) va dans le même sens ; selon elle, l'analyse des représentations courantes des descendant.e.s de migrant.e.s modélise une société dans laquelle

« la vraie partition sexuée séparerait deux cultures, deux civilisations, l'une étant presque parvenue à s'affranchir du patriarcat et de ses survivances inégalitaires et sexistes et l'autre dépositaire constant de l'ultime forme archétypale du genre, celle qui asservit les femmes aux hommes » (ibid., §16)

En réalité, la mise en avant des différences entre deux patriarcats, aux dépens de leurs ressemblances et dans le but de présenter la société française comme préférable à la société exotique n'est pas un processus rhétorique nouveau : il était déjà utilisé pendant la période d'occupation française de l'Algérie (Delphy, 2008)

Le texte étudié ici participe dans une certaine mesure à la modélisation sociétale décrite par Souilamas. Présenter l'égalité des hommes et des femmes comme une « valeur de la France », annoncer que cette valeur est celle qui pose le plus de difficultés de « compréhension »⁵, se focaliser sur l'espace privé et familial et accumuler les énoncés formulés au présent de vérité générale sans préciser nulle part que, dans les faits, de très nombreuses inégalités demeurent, contribue à laisser penser que l'égalité des sexes est une question réglée parmi les Français.es né.e.s Français.es et dans l'ensemble des institutions républicaines.

On peut donc faire l'hypothèse que les auteur.e.s du livret « Enseigner les valeurs de la France » et de la Charte, en faisant montre d'une telle insistance vis-à-vis de l'inculcation de l'égalité des hommes et des femmes aux migrant.e.s, visent en fait une population spécifique considérée comme à risque : les migrant.e.s d'origine arabo-musulmane, et tout particulièrement les hommes, fantasmés comme violemment

5 Cf l'extrait cité plus haut. La structure syntaxique employée ne permet pas de savoir s'il s'agit de difficultés à comprendre la valeur en elle-même, ou de se comprendre entre immigré.e.s et Français.es né.e.s Français.es.

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.*

sexistes, dans un contexte marqué par une xénophobie et une islamophobie plus ou moins assumées, construites par une partie des élites françaises – dont des expert.e.s ayant dernièrement travaillé pour le Haut Conseil à l'Intégration (Hajjat & Mohammed, 2013).

Au-delà d'une intention louable cherchant à promouvoir l'égalité des hommes et des femmes au sein des formations linguistiques obligatoires, les discours institutionnels régissant la FLMA participent donc, avec les discours médiatiques, à la construction discursive d'un système de genre du type « homme violent, femme soumise » présenté comme spécifique aux migrant.e.s et à leurs descendant.e.s, incompatible avec celui des Français.es « de souche », et donc à combattre. Ce constat inquiétant amène légitimement à s'interroger sur les implications possibles de la construction du système de genre sur le matériel d'enseignement utilisé en formation. Dans la mesure où il n'existe pas de matériel publié dédié spécifiquement à l'enseignement des 25 valeurs retenues, c'est une sélection de manuels spécifiquement destinés aux adultes migrant.e.s qui a été retenue pour cette confrontation. De fait, plusieurs études ont montré, depuis les années 70, l'existence d'un sexisme plus ou moins marqué dans le matériel d'enseignement destiné aux enfants : il est donc légitime de prendre les manuels pour objet dans ce contexte.

2. Les représentations du féminin et du masculin dans les manuels de français pour migrant.e.s

Si l'égalité des hommes et des femmes est désormais inscrite légalement comme une valeur à travailler avec les migrants dans le cadre de leur formation linguistique obligatoire, il est intéressant de chercher à mesurer la pertinence du matériel au regard cette exigence. Le discours contenu dans les manuels représente-t-il les hommes et les femmes d'une façon égalitaire ? Le matériel d'enseignement du français destiné spécifiquement aux migrant.e.s construit-il des catégories de genre différenciées voire hiérarchisées ? Si oui, quels sont les principaux lieux de cette différenciation / hiérarchisation ?

2.1. Etudier des manuels de langue au prisme du genre

2.1.1. Quels manuels étudier ? Présentation du corpus

Tandis que le marché éditorial du FLE généraliste voit fleurir plusieurs nouveaux titres chaque année, les manuels de français destinés au public migrant ne sont pas très nombreux, et les plus anciens sont souvent centrés sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (alphabétisation et lutte contre l'illettrisme). En cela, ils ne correspondent donc pas aux exigences développées dans le référentiel FLI.

Afin de prendre en compte les dernières évolutions intervenues dans le champ de la

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

FLMA, j'ai choisi pour cette étude deux ouvrages généralistes⁶ récents, destinés à un public migrant débutant, visant le niveau A1.1⁷. Il s'agit de deux titres dont un en deux volumes, ce qui fait donc trois manuels :

- *Rendez-vous en France 1 et 2*, publiés chez Maison des Langues, respectivement en 2011 et 2012 (désormais *RDV1* et *RDV2*). Les ouvrages comptent respectivement 95 et 111 pages.
- *Ensemble*, publié chez Clé International en 2013 (désormais *Ens*), qui compte 128 pages.

Les deux volumes de *Rendez-vous en France* se complètent pour couvrir à peu près le même programme que le volume unique du manuel *Ensemble*. Pour cette raison, on les considèrera donc isolément mais également comme un ensemble éditorial cohérent dont il est possible d'additionner les résultats. Alors que les auteurs de *Ens* sont deux hommes, *RDV1* et *RDV2* ont été écrits par deux femmes et un homme.

J'ai écarté le manuel *Trait d'Union*, dont la 2e édition se réclame du FLI, mais n'est parue que quelques mois après le référentiel, ce qui, compte tenu des contraintes éditoriales, n'a laissé que très peu de temps aux auteurs pour s'y adapter. Le corpus est ainsi constitué d'un manuel paru plus d'un an après la publication du référentiel et y faisant explicitement référence – *Ensemble* – et, a contrario, d'un ensemble de deux manuels parus en même temps ou juste après le référentiel, donc ne le mentionnant pas. Ceci permet de mesurer une éventuelle évolution influencée par l'application des préceptes contenus dans le référentiel.

On peut faire l'hypothèse que la publication de ces manuels n'est pas sans lien avec l'institutionnalisation du champ de la formation linguistique des migrant.e.s ; pour autant, aucun de ces manuels n'est présenté comme « officiel » ou estampillé par l'OFII.

2.1.2. Comment étudier ces manuels ? Une proposition méthodologique centrée sur l'analyse des personnages

Depuis les années 70, plusieurs recherches ont montré la persistance, dans les manuels scolaires, des discriminations fondées sur le système de genre⁸. Parmi ces recherches, la proposition publiée par (Brugailles & Cromer, 2005) fournit un cadre théorique et méthodologique initialement conçu pour des manuels de mathématiques, mais que les auteurs proposent de reprendre en l'aménageant pour d'autres disciplines (ibid., p. 93).

6 Les Presses Universitaires de Grenoble ont sorti, au mois de juin 2014, deux livrets spécialisés sur l'univers de l'école, destinés aux parents migrants désireux de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants. Dans la mesure où ces manuels ne concernent qu'un domaine très spécifique, ils n'ont pas été retenus pour l'étude.

7 Le niveau A1.1 constitue le niveau le plus bas du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques, 2005). Le sous-titre du référentiel qui détaille les savoirs et compétences qui correspondent à ce niveau (Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques, Beacco, Ferrari (de), Lhote, & Tagliante, 2005) précise qu'il s'adresse aux « adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés ».

8 Pour plus de détails, voir l'article de Grâce Ranchon dans le présent ouvrage.

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.*

La méthode de Brugeilles et Cromer met la focale sur les personnages mis en scène dans les textes et les images des manuels. Il s'agit de prêter attention au nombre d'hommes et de femmes figurant dans les manuels, mais également aux sphères d'activité dans lesquelles ils/elles apparaissent, à leur statut l'un.e par rapport à l'autre, à leur représentation en tant qu'individu ou en tant que collectif, aux qualificatifs et aux attitudes qui leur sont associés, ainsi qu'aux relations qu'ils entretiennent. Les auteures considèrent ainsi le personnage comme un « élément-clé » (ibid, p. 18) dans lequel les représentations s'incarnent, et qui « favorise l'investissement idéologique et psychologique des auteurs et des lecteurs » (ibid.).

« Interroger les personnages de manière exhaustive (...) c'est mettre au jour la construction sociale de la différence des sexes, du masculin et du féminin, en recensant les indices pertinents qui fabriquent le sexe social et fondent le système de genre. » (ibid.)

La collecte des données s'appuie sur une grille proposée par les auteures, et consiste en un relevé exhaustif des personnages humains représentés sur les images, ou mentionnés dans les textes. Pour chaque personnage, un certain nombre de caractéristiques sont relevées : sexe, âge, mais également manière dont est définie son identité (prénom, nom, relation familiale, statut), actions réalisées, attributs possédés, relations entretenues avec d'autres personnages, coefficient positif ou négatif en cas de comparaison avec un autre personnage et enfin, pour les illustrations, posture du personnage et lieu dans lequel il est représenté. Il s'agit ensuite de traiter statistiquement les données recueillies, pour mettre en évidence d'éventuelles corrélations entre les variables.

2.1.3. Des adaptations nécessaires

Certaines spécificités de mon corpus m'ont conduite à adapter les grilles de relevé proposées par les auteures, élaborées pour étudier des manuels de mathématiques, et ce pour deux raisons principales⁹. En effet, depuis l'avènement des méthodes communicatives à partir des années 1980, les manuels de français langue étrangère sont généralement construits autour de l'enseignement de situations de communication : l'activité principale des personnages est de communiquer, tant à l'écrit qu'à l'oral. Par conséquent, il a été nécessaire de donner une place plus importante, dans la grille de relevé, aux caractéristiques de l'interaction à laquelle participait éventuellement le personnage, en la différenciant des actions qu'il réalisait par ailleurs.

D'autre part, les manuels étudiés ici contiennent un grand nombre de mots isolés désignant des animé.e.s humain.e.s, intervenant dans des exercices de phonétique, mais également de production ou de réception, comme dans les exemples suivants :

« p » ou « b ». Ecoutez et cochez la bonne réponse.

Bastien – bureau – porte – bain – patron – place

9 Le détail des difficultés rencontrées ainsi que des solutions finalement adoptées fera l'objet d'une publication ultérieure, en collaboration avec Grâce Ranchon. Je ne reprends ici que les points principaux.

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.*

(*Ens*, n°11 p. 84)

Comme dans l'exemple, épelez votre prénom.

Exemple : Karim, k... a... r... i... m

(*RDVI*, p. 14)

Dans le premier exemple, l'analyste retiendra « Bastien » et « patron » ; dans le second, « Karim ». Bien que ces mentions d'êtres humains soient définies d'une façon minimale, et ne soient ni en interaction, ni en action, leur prise en compte est susceptible de révéler la préférence donnée à un genre grammatical plutôt qu'à un autre dans la présentation des matériaux linguistiques, mais également une différenciation genrée de la définition de l'identité. Dans un manuel de langue vivante, la notion de personnage recouvre donc une réalité très large : il s'agit donc de se doter d'une grille susceptible de permettre le relevé de tous ces personnages, dans leur diversité.

Au final et pour la présenter de manière synthétique, la grille élaborée permet de relever, pour chaque personnage quel que soit le support, les informations suivantes :

- identité : sexe, âge, prénom, nom, lien familial, lien amical, métier, statut (client.e ou usager.e, patient.e, élève) – pour les personnages figurant dans les textes, on différencie également représentation en tant qu'individu ou en tant qu'entité collective
- engagement dans une interaction¹⁰ ; le cas échéant, rôle interactionnel (émetteur, récepteur, les deux si dialogue) et type de l'interaction (familiale ou amicale, commerciale, professionnelle, en rapport avec la santé, administrative, scolaire, en rapport avec la scolarisation d'un enfant)¹¹
- engagement dans une activité ; le cas échéant, type de l'activité (même typologie que pour les interactions)
- attributs possédés

Contrainte par mon corpus, j'ai pris pour acquise la partition bicatégorielle des êtres humains et me suis basée, pour déterminer le sexe d'un personnage, sur :

- dans une image, ses caractéristiques physiques (vêtements et accessoires, coiffure, forme de la silhouette)
- dans un texte, son prénom ainsi que les marques de genre contenues dans l'énoncé

En cas de doute, le personnage a été enregistré comme de genre indéterminé ; cela concerne assez peu de personnages dans les images (2 à 6 % selon le manuel), mais une proportion plus grande dans les textes (12 à 17 %) du fait de l'usage du masculin dit

¹⁰ Sur une illustration, l'interaction est repérée par l'échange de regards, l'ouverture des lèvres, et éventuellement l'ajout de phylactères.

¹¹ La même interaction peut être codée différemment selon le point de vue du personnage qui y est impliqué : lorsqu'une cliente s'adresse à un épicier, la première est en interaction commerciale tandis que le second est en interaction professionnelle.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

générique (par exemple, « le Docteur Boulet », *Ens* n°4 p. 39) et du masculin pluriel dit grammatical (par exemple, « tous les enfants », *Ens* n°7 p. 76). Ces personnages ne font pas l'objet d'analyses détaillées, mais ont été conservés dans les totaux.

Par ailleurs, lorsqu'un doute subsistait sur l'âge du personnage en l'absence de contexte, j'ai choisi de l'enregistrer comme adulte, en faisant l'hypothèse que les adultes utilisateur/trice.s du manuel, en s'identifiant au personnage en question, faisaient de même. Ceci explique la prédominance des personnages adultes dans les données relevées dans les textes.

Le relevé a été effectué sur les trois manuels, ce qui donne donc six ensembles de données, informatisés sous forme de questionnaire rempli pour chaque personnage grâce au logiciel libre LimeSurvey (LimeSurvey Project Team / Carsten Schmitz, 2012). Le traitement statistique a été effectué en partie sous LimeSurvey, puis complété par des calculs plus précis à l'aide d'un tableur.

2.2. Résultats

Au final, 1830 personnages ont été relevés, selon la répartition décrite dans le tableau suivant.

	Textes	Illustrations	TOTAL	% manuel / total
RDV1	478	162	640	35,0%
RDV2	246	92	338	18,5%
Ensemble	635	217	852	46,6%
Total	1359	471	1830	
	74,3%	25,7%		

Tableau 1: Nombre de personnages relevés par manuel et par type de support

RDV1 et *RDV2* regroupent à eux deux 53,5 % des personnages, soit environ la moitié du total ; ceci confirme la possibilité de les considérer comme un tout cohérent comparable à *Ens*.

Par ailleurs, les personnages figurant dans les illustrations sont beaucoup moins nombreux que ceux des textes : 2,7 à 3 fois moins selon les manuels.

2.2.1. Une domination numérique des personnages masculins

On s'intéresse ici à la part numérique occupée par chaque sexe dans chacun des trois manuels. Les résultats diffèrent selon qu'on envisage les textes ou les images, mais montrent qu'on voit globalement plus d'hommes et de garçons tous supports confondus.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

Dans les textes, les personnages masculins tous âges confondus sont clairement plus nombreux : de 11 à 22 points de plus que les personnages féminins selon le manuel envisagé. *Ens* présente l'écart le plus faible (11 points), suivi de près par *RDV2*, tandis que *RDVI* présente un écart plus élevé (21,7 points).

TEXTES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% par âge		% par âge		% par âge
garçons	21	38,2%	7	38,9%	30	41,1%
filles	21	38,2%	6	33,3%	19	26,0%
enfants indét.	13	23,6%	5	27,8%	24	32,9%
hommes	242	57,2%	111	48,7%	271	48,2%
femmes	138	32,6%	80	35,1%	212	37,7%
adultes indét.	43	10,2%	37	16,2%	79	14,1%
TOTAL masculin	263	55,0%	118	48,0%	301	47,4%
TOTAL féminin	159	33,3%	86	35,0%	231	36,4%
TOTAL indét.	56	11,7%	42	17,1%	103	16,2%

Tableau 2: Répartition des personnages figurant dans les textes selon l'âge et le sexe

C'est chez les adultes que l'écart est le plus grand : les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les trois manuels. De leur côté, parmi les quelques dizaines d'enfants répertoriés, les garçons sont plus nombreux que les filles dans deux manuels sur trois, *Ens* présentant l'écart le plus élevé (15,1 points) ; seul *RDVI* fait figurer filles et garçons en proportions égales.

Il est également intéressant de différencier représentation en tant que personnage individuel (ex : « l'épicier ») et en tant qu'entité collective (ex : « les clients »). Dans *RDVI* et *RDV2*, on relève un léger écart en faveur des personnages masculins du point de vue de la représentation sur un mode individuel. Les personnages féminins apparaissent donc, dans ces manuels, un peu plus fréquemment en tant qu'entité collective que les personnages masculins, qui eux sont plus individualisés.

TEXTES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		%		%		%
individus masculins	254	96,6%	117	99,2%	299	99,3%
collectifs masculins	9	3,4%	1	0,8%	2	0,7%
individus féminins	147	92,5%	80	93,0%	229	99,1%
collectifs féminins	12	7,5%	6	7,0%	2	0,9%
individus indéterminés	25	44,6%	24	57,1%	36	35,0%
collectifs indéterminés	13	23,2%	8	19,0%	42	40,8%
masc. pluriel grammatical	18	32,1%	10	23,8%	25	24,3%

Tableau 3: Représentation en tant qu'individu ou entité collective en fonction du sexe

Les données collectées dans les illustrations contrastent avec ceux des textes en termes

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

de genre, définissant un profil différent pour chaque manuel.

IMAGES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% par âge		% par âge		% par âge
garçons	8	23,5%	14	70,0%	28	75,7%
filles	23	67,6%	5	25,0%	8	21,6%
enfants indét.	3	8,8%	1	5,0%	1	2,7%
hommes	61	47,7%	30	41,7%	90	50,0%
femmes	60	46,9%	37	51,4%	86	47,8%
adultes indét.	7	5,5%	5	6,9%	4	2,2%
TOTAL masculin	69	42,6%	44	47,8%	118	54,4%
TOTAL féminin	83	51,2%	42	45,7%	94	43,3%
TOTAL indét.	10	6,2%	6	6,5%	5	2,3%

Tableau 4: Répartition des personnages figurant dans les illustrations selon l'âge et le sexe

Ainsi, parmi les adultes, on a quasiment autant de femmes que d'hommes dans *Ens* et *RDV1* ; mais on note un écart de 10 points en faveur des femmes dans *RDV2*.

Par contre, parmi les enfants, les garçons sont largement majoritaires dans *Ens* et *RDV2*, mais largement minoritaires dans *RDV1* (68 % vs 23 %).

Si on neutralise maintenant la variable âge, on constate que :

- dans *RDV1*, les personnages féminins sont plus nombreux (51,2 % vs 42,6 %)
- dans *RDV2*, personnages féminins et personnages masculins sont en proportions quasi-égales
- dans *Ens*, les personnages masculins sont plus nombreux (54,4 % vs 43,3 %)

En considérant *RDV1* et *RDV2* comme un tout cohérent et en additionnant les résultats des deux relevés, les personnages féminins y totalisent 49 % des apparitions dans les images, tandis que les personnages masculins y comptent pour 44,5 %, soit 4,5 points de moins.

Les personnages féminins sont donc légèrement mieux représentés dans les images que dans les textes ; ils sont même légèrement majoritaires dans l'ensemble éditorial *Rendez-vous en France*. Cependant, on doit garder en tête que les illustrations ne représentent que 25,7 % du corpus total de personnages : les personnages féminins restent donc sous-représentés dans l'ensemble des données, présentant un écart avec les personnages masculins de 10 à 14 points selon les manuels.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

TOUS SUPPORTS	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% par âge		% par âge		% par âge
garçons	29	32,6%	21	55,3%	58	52,7%
filles	44	49,4%	11	28,9%	27	24,5%
enfants indét.	16	18,0%	6	15,8%	25	22,7%
hommes	303	55,0%	141	47,0%	361	48,7%
femmes	198	35,9%	117	39,0%	298	40,2%
adultes indét.	50	9,1%	42	14,0%	83	11,2%
TOTAL masculin	332	51,9%	162	47,9%	419	49,2%
TOTAL féminin	242	37,8%	128	37,9%	325	38,1%
TOTAL indét.	66	10,3%	48	14,2%	108	12,7%

Tableau 5: Personnages tous supports en fonction du sexe et de l'âge

Pour finir, bien que cela représente peu d'occurrences, il est intéressant de mettre la focale sur les personnages célèbres, choisis pour illustrer l'actualité ou la culture française (principalement littérature, cinéma et politique.) Le relevé de ces personnages montre qu'on ne trouve aucune femme célèbre dans RDV2, et quatre fois plus d'hommes que de femmes célèbres dans les autres manuels. Les manuels de français pour les migrant.e.s contribuent donc à l'occultation des figures de femmes célèbres tous domaines confondus, ce qui participe à l'invisibilisation de la participation des femmes à la création culturelle ou à la politique et à leur cantonnement aux espaces privés.

Personnages célèbres	RDV1	RDV2	Ensemble
Hommes	8	10	9
Femmes	2	0	2

Tableau 6: Personnages célèbres en fonction du sexe

2.2.2. Les femmes parlent, les hommes agissent ? Une présence différenciée dans les interactions, mais des résultats proches dans les activités

Tous supports confondus, on trouve selon les manuels entre 31,6 et 42,6 % de personnages en interaction, c'est-à-dire s'adressant à un autre personnage, individuel ou collectif – que ce personnage soit physiquement présent dans l'interaction ou non (par exemple : conversation entre voisin.e.s, annonce aux voyageurs dans une gare, message sur un répondeur pour prévenir d'un retard). Ces interactions sont plus fréquemment mises en scène dans les textes que dans les illustrations.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

INTERACTIONS	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% sur sexe		% sur sexe		% sur sexe
perso masc. textes	92	35,0%	53	44,9%	143	47,5%
perso fem. textes	68	42,8%	48	55,8%	126	54,5%
tous perso textes	171	35,8%	114	46,3%	286	45,0%
perso masc. images	11	15,9%	16	36,4%	38	32,2%
perso fem. images	20	24,1%	11	26,2%	39	41,5%
tous perso images	31	19,1%	28	30,4%	77	35,5%
perso masc. total	103	31,0%	69	42,6%	181	43,2%
perso fem. total	88	36,4%	59	46,1%	165	50,8%
tous perso total	202	31,6%	142	42,0%	363	42,6%

Tableau 7: Personnages en interaction en fonction du sexe et du support

Textes et illustrations ne distribuent pas les hommes et les femmes de la même manière du point de vue des interactions. Tandis que les résultats concernant les textes convergent dans les trois manuels – les interactions y montrant plus de personnages masculins que de personnages féminins –, des profils différenciés émergent des illustrations. En effet, les interactions mises en scène dans les illustrations de *RDV1* montrent plus de personnages féminins que de personnages masculins, alors que celles d'*Ens* tendent à l'équilibre et que celles de *RDV2* montrent plus de personnages masculins. Cependant, là également, les personnages apparaissant dans les illustrations sont beaucoup moins nombreux que ceux apparaissant dans les textes : dans les interactions, tous supports confondus, on voit donc globalement plus de personnages masculins que de personnages féminins, quel que soit le manuel étudié.

Néanmoins, la comparaison des taux de représentation en interaction par sexe nuance ce résultat. On obtient le taux de représentation par sexe en rapportant le nombre de personnages d'un sexe en interaction au nombre total de personnages de ce sexe. Dans les textes de tous les manuels, ce taux est en faveur des personnages féminins, qui affichent un écart de 7 à 11 points avec les personnages masculins. Proportionnellement, une femme ou une fille a donc plus de chances d'être représentée en interaction qu'un homme ou un garçon ; inversement, les garçons et les hommes sont donc plus fréquemment en mention, c'est-à-dire hors interaction. Ce résultat reflète la tendance à mettre au masculin les énoncés ou mots décontextualisés, traduisant l'idée selon laquelle le masculin est la forme neutre, non marquée et non fléchie (Khaznadar, 2000). Dit autrement, les femmes sont globalement moins nombreuses, mais plus enclines à être montrées en interaction.

Dans les images, *RDV1* et *Ens* présentent des résultats similaires. *RDV2* se distingue en affichant un taux de représentation largement en faveur des personnages masculins (+10 points).

Tous supports confondus, l'écart en faveur des femmes est conservé bien que réduit (de 5,5 à 9 points) dans *Ens* et *RDV1*. Néanmoins, dans *RDV2*, les taux de représentation en

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

interaction des personnages masculins et féminins sont quasiment identiques. Enfin, en considérant *RDV1* et *RDV2* comme un tout, le profil des résultats se rapproche d'*Ens* – à l'exception des taux de représentation en interaction dans les illustrations, qui sont similaires pour les personnages féminins et masculins dans *RDV1+RDV2*. Tous supports et tous manuels confondus, on voit donc plus de personnages masculins en interaction, mais les femmes et les filles sont plus fréquemment représentées en interaction que les hommes et les garçons.

INTERACTIONS	RDV1 + RDV2		Ensemble	
		% sur sexe		% sur sexe
perso masc. textes	145	38,1%	143	47,5%
perso fem. textes	116	47,3%	126	54,5%
tous perso textes	261	36,0%	286	45,0%
perso masc. images	27	23,9%	38	32,2%
perso fem. images	31	24,8%	39	41,5%
tous perso images	58	22,8%	77	35,5%
perso masc. total	172	34,8%	181	43,2%
perso fem. total	147	39,7%	165	50,8%
tous perso total	319	32,6%	363	42,6%

Tableau 8: Personnages en interaction en fonction du sexe et du support – comparaison *Ens* vs *RDV1+RDV2*

Les résultats de l'analyse des situations d'interaction qui vient d'être menée gagnent à être confrontés à l'observation des personnages vignettes en usage dans l'ensemble éditorial *RDV1-RDV2* – le manuel *Ens* n'ayant pas recours à ce type d'illustration. On nomme personnages vignettes les personnages, toujours identiques, qui illustrent les types de consigne ou de page thématique, et qui reviennent donc à de très nombreuses reprises dans le manuel. Dans *RDV1-RDV2*, ils sont au nombre de six, et chaque double page en comporte au moins quatre. Il est intéressant de noter que tandis que les compétences de réception sont illustrées par un homme (écoutant ou lisant un journal), celle de production orale est représentée par une femme. L'idée d'interaction orale est illustrée par un homme et une femme qui dialoguent.

On peut effectuer le même type de calculs concernant les personnages en activité¹².

12 On le rappelle, la notion d'activité est utilisée ici pour distinguer action (non verbale) et interaction verbale. Ainsi, « prendre une photo » est considéré comme une activité, tandis que « discuter avec un.e voisin.e » est considéré comme une interaction. Lorsqu'un support met en scène un achat qui implique un échange de paroles, on code à la fois une action et une interaction.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

ACTIVITES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% sur sexe		% sur sexe		% sur sexe
perso masc. textes	33	7,2%	33	28,0%	130	43,2%
perso fem. textes	15	11,9%	24	27,9%	97	42,0%
tous perso textes	56	8,8%	74	30,1%	285	44,9%
perso masc. images	19	27,5%	23	52,3%	70	59,3%
perso fem. images	19	22,9%	20	47,6%	47	50,0%
tous perso images	42	25,9%	49	53,3%	121	55,8%
perso masc. total	52	15,7%	56	34,6%	200	47,7%
perso fem. total	34	14,0%	44	34,4%	144	44,3%
tous perso total	98	15,3%	123	36,4%	406	47,7%

Tableau 9: Personnages en activité en fonction du sexe et du support

Tous supports confondus, le taux de représentation en activité est très variable selon les manuels. Alors que seuls 15,3 % des personnages sont en activité dans *RDV1*, on en trouve 47,7 % dans *Ens* ; *RDV2* occupe une place intermédiaire avec 36,4 % des personnages représentés en activité. On peut faire le même constat dans les textes, avec des taux légèrement moindres. Dit autrement, les personnages des textes d'*Ens* ont plus de chances d'être mis en scène en activité que ceux de *RDV2* et de *RDV1*. En revanche, les résultats concernant les illustrations rapprochent *RDV2* et *Ens*, dans lesquels 53,3 à 55,8 % des personnages sont en activité ; les illustrations de *RDV1* affichent un taux bien moindre.

Dans les textes de tous les manuels, on trouve plus de personnages masculins que de personnages féminins en activité. Ce n'est pas le cas dans les illustrations de *RDV1* et *RDV2*, qui montrent autant de personnages des deux sexes en activité. Cependant, tous supports confondus, on retrouve un plus grand nombre de personnages masculins en activité dans tous les manuels.

Enfin, la comparaison des taux de représentation en activité selon le sexe dresse un tableau moins contrasté que pour les interactions. En effet, tous supports confondus, les taux de représentation en activité des personnages masculins et féminins sont comparables : hommes et femmes ont la même probabilité d'être représentés en activité. Un léger écart (de 4,6 à 9,3 points) en faveur des personnages masculins existe malgré tout dans les illustrations.

Pour conclure sur ces points, les manuels étudiés ici construisent donc une différenciation genrée du point de vue de la mise en scène en interaction. Ces interactions montrent plus de personnages masculins que de personnages féminins tous supports confondus ; néanmoins les femmes et les filles ont une probabilité plus grande d'être représentées en interaction.

Le profil est différent pour les activités : tous supports confondus, on y retrouve également plus de personnages masculins que de personnages féminins, mais tous supports confondus ont la même probabilité d'y être mis en scène.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

2.2.3. Agir ou interagir, oui mais pour quoi faire ?

On s'intéresse ici à la sphère sociale dans laquelle se situe l'interaction ou l'activité relevée (cf *supra* 2.1.3) : sphère familiale ou amicale, commerciale, administrative, médicale, scolaire (élève) ou en lien avec la scolarisation d'un enfant. On laissera de côté la sphère professionnelle, sur laquelle la focale sera mise dans la partie suivante (cf *infra* 2.2.4). *RDV1* et *RDV2* sont ici considérés comme un tout dans la mesure où ils couvrent, à eux deux, un programme thématique équivalent à celui de *Ens*.

Bien que *Ens* se distingue par une plus grande diversité des interactions et activités représentées, les trois manuels étudiés font la part belle à la sphère familiale et amicale, qui concentre entre 48 et 72,1 % des interactions et activités relevées (hors sphère professionnelle).

	RDV1+RDV2		Ensemble	
	textes	images	textes	images
sphère familiale et amicale	162	62	178	60
% total sphères	70,1%	72,1%	61,8%	48,0%
sphère commerciale	17	10	21	27
% total sphères	7,4%	11,6%	7,3%	21,6%
sphère administrative	5	5	19	6
% total sphères	2,2%	5,8%	6,6%	4,8%
sphère médicale	18	7	32	20
% total sphères	7,8%	8,1%	11,1%	16,0%
sphère scolaire (élève)	25	2	27	9
% total sphères	10,8%	2,3%	9,4%	7,2%
sphère scolaire (parent)	4	0	11	3
% total sphères	1,7%	0,0%	3,8%	2,4%
TOTAL (hors sphère pro)	231	86	288	125

Tableau 10: Part de chaque sphère dans l'ensemble des interactions et activités représentées

L'ensemble des autres sphères est assez peu présent, bien que les sphères commerciale, médicale et scolaire soient représentées plus fréquemment que les sphères administrative et en lien avec la scolarisation d'un enfant. Les effectifs concernés sont assez faibles : les observations qui vont suivre relèvent davantage d'une étude qualitative que quantitative, et sont à interpréter comme des tendances indicatives.

Chez les enfants, les types d'interactions et d'activités sont très réduits. On peut remarquer que dans *Ens*, les garçons dominent dans toutes les sphères sociales : tout en étant bien représentés en situation familiale ou amicale, ils sont seuls à avoir besoin de soins médicaux, et sont également les principaux acteurs à l'école. Dans *RDV1+RDV2*, garçons et filles sont à égalité dans la sphère familiale et amicale, mais les garçons sont deux fois plus nombreux dans la sphère scolaire.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

SPHERES SOCIALES (tous supports confondus)	RDV1 + RDV2		Ensemble	
	garçons	filles	garçons	filles
sphère familiale et amicale	10	9	16	6
% sphère fam. p/t sexe	19,6%	16,4%	27,6%	22,2%
sphère scolaire	10	5	17	6
% sphère scol. p/t sexe	19,6%	9,1%	29,3%	22,2%
sphère médicale	1	3	13	1
% sphère méd. p/t sexe	2,0%	5,5%	22,4%	3,7%

Tableau 11: Enfants figurant dans une sphère sociale tous supports confondus

Parmi les adultes, tous manuels confondus, on observe une tendance à mettre en scène des femmes dans la sphère médicale et lorsqu'il s'agit de s'occuper de la scolarisation des enfants, et à représenter à contrario des hommes dans la sphère administrative. Quant à la sphère commerciale, elle est préférentiellement féminine dans *RDV1+RDV2*, mais plutôt masculine dans *Ens.*

SPHERES SOCIALES (tous supports confondus)	RDV1 + RDV2		Ensemble	
	hommes	femmes	hommes	femmes
sphère commerciale	8	16	22	14
% sphère comm. p/t sexe	1,8%	5,1%	6,1%	4,7%
sphère médicale	7	10	8	19
% sphère méd. p/t sexe	1,6%	3,2%	2,2%	6,4%
sphère administrative	7	2	15	8
% sphère scol. p/t sexe	1,6%	0,6%	4,2%	2,7%
sphère scolarisation	0	2	2	8
% sphère scol. p/t sexe	0,0%	0,6%	0,6%	2,7%

Tableau 12: Adultes figurant dans une sphère sociale (hors sphère familiale / amicale et sphère professionnelle) tous supports confondus

2.2.4. Focus sur la sphère professionnelle. Plus d'hommes, et des métiers bien différenciés

Si les effectifs figurant dans les sphères commerciale, administrative, scolaire, médicale et en lien avec la scolarisation d'un enfant sont trop faibles pour permettre un traitement statistique, le nombre de personnages mis en scène en situation professionnelle autorise des analyses quantitatives, à l'image de ce qui a été fait au sujet des interactions et activités.

On peut ainsi calculer le taux de professionnalisation d'un sexe, qui équivaut au pourcentage de personnages de ce sexe qui sont en lien avec la sphère professionnelle – c'est-à-dire qui répondent à au moins un des trois critères suivants : mention d'une profession comme trait de définition de l'identité, engagement dans une activité

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

professionnelle, engagement dans une interaction professionnelle. Les calculs sont effectués à partir des effectifs adultes uniquement.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% adultes même sexe		% adultes même sexe		% adultes même sexe
hommes textes	59	24,8%	34	30,6%	118	44,5%
femmes textes	21	15,6%	24	30,0%	80	37,9%
hommes + femmes textes	97	23,5%	76	33,3%	230	41,8%
hommes images	13	21,3%	3	10,0%	23	25,6%
femmes images	8	13,8%	3	8,1%	7	8,1%
hommes + femmes images	24	19,0%	6	8,3%	31	17,2%
hommes total	72	24,1%	37	26,2%	141	39,7%
femmes total	29	15,0%	27	23,1%	87	29,3%
hommes + femmes total	121	22,5%	82	25,8%	261	35,8%

Tableau 13: Personnages ayant un métier ou intervenant dans une action / interaction professionnelle en fonction du sexe et du support

Dans tous les manuels, le taux de professionnalisation des personnages, quel que soit leur sexe, est plus élevé dans les textes que dans les illustrations. L'écart entre les deux types de support est cependant beaucoup plus faible dans *RDV1*, alors qu'il dépasse 20 points dans *Ens* et *RDV2*.

Dans *RDV1* comme dans *Ens*, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans la sphère professionnelle. A cela s'ajoute le fait que les taux de professionnalisation masculins dépassent de 6,5 à 17,5 points ceux des femmes, quel que soit le support. Le taux de professionnalisation des hommes est ainsi trois fois supérieur à celui des femmes dans les images du manuel *Ens*, et deux fois supérieur dans les textes de *RDV2*.

Les résultats sont un peu plus nuancés dans *RDV2*, où les hommes sont plus nombreux dans la sphère professionnelle, mais où les taux de professionnalisation masculin et féminin sont quasiment identiques. Dit autrement, dans *RDV2*, on voit plus d'hommes en situation professionnelle, mais une femme a autant de chance qu'un homme d'être montrée en situation professionnelle. En revanche, si l'on réunit les résultats de *RDV1* et *RDV2* pour les comparer à ceux d'*Ens*, la nuance s'estompe au profit d'une domination masculine plus marquée : les hommes sont plus nombreux quels que soient le support et le manuel, tout comme les taux de professionnalisation masculins.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES	RDV1 + RDV2		Ensemble	
		% adultes même sexe		% adultes même sexe
hommes textes	93	26,6%	118	44,5%
femmes textes	45	20,9%	80	37,9%
hommes + femmes textes	173	27,0%	230	41,8%
hommes images	16	17,6%	23	25,6%
femmes images	11	11,6%	7	8,1%
hommes + femmes images	30	15,2%	31	17,2%
hommes total	109	24,8%	141	39,7%
femmes total	56	18,1%	87	29,3%
hommes + femmes total	203	23,7%	261	35,8%

Tableau 14: Personnages de la sphère professionnelle en fonction du sexe et du support – comparaison Ens vs RDV1+RDV2

Quels que soient le manuel ou le support, le résultat est qu'on voit beaucoup plus d'hommes en situation professionnelle ou avec mention d'un métier : quand les hommes représentent 44,7 à 74,2 % de l'ensemble des professionnel.le.s, les femmes en représentent 21,6 à 34,8 %¹³.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES	RDV1		RDV2		Ensemble	
		% adultes pro		% adultes pro		% adultes pro
hommes textes	59	60,8%	34	44,7%	118	51,3%
femmes textes	21	21,6%	24	31,6%	80	34,8%
hommes images	13	54,2%	3	(n.s.)	23	74,2%
femmes images	8	33,3%	3	(n.s.)	7	22,6%
hommes tous supports	72	59,5%	37	45,1%	141	54,0%
femmes tous supports	29	24,0%	27	32,9%	87	33,3%

Tableau 15: Part de chaque sexe dans la sphère professionnelle en fonction du support

Il est intéressant de se pencher plus précisément sur les métiers exercés dans les manuels. En effet, dans les textes des trois manuels, une moitié seulement des professions représentées sont incarnées par des hommes comme par des femmes. Les illustrations accentuent cette différenciation : seul un à deux métiers y sont communs aux hommes et aux femmes. Pour moitié dans les textes et dans sa quasi-totalité pour les images, la répartition des métiers est donc genrée.

Les deux tableaux ci-dessous dressent la liste des métiers spécifiques à un sexe, dans les textes puis dans les images.

13 Les illustrations de RDV2 ne sont pas traitées isolément au vu du faible effectif qu'elles représentent. Les taux de professionnalisation qu'elles pourraient faire apparaître sont donc considérés comme non significatif (n.s.)

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

TEXTES			
	Métiers occupés spécifiquement par des femmes	Métiers occupés spécifiquement par des hommes	
Ensemble	épicière femme de ménage assistante sociale maîtresse ATSEM ^a technicienne gardienne	boucher pâtissier caissier garagiste conducteur de bus ouvrier du bâtiment	policier / contrôleur directeur artistique médecin fonctions étatiques animateur
RDV1	coiffeuse assistante sociale caissière infirmière	cuisinier facteur mannequin ouvrier du bâtiment journaliste informaticien technicien	directeur entreprise directeur états scolaire professeur dentiste pharmacien opticien
RDV2	employée accueil assistante sociale secrétaire médecin	boucher épicier cuisinier serveur chef de bord train conducteur de bus ouvrier du bâtiment	policier directeur entreprise directeur états scolaire examinateur conseiller d'orientation fonctions étatiques / roi

a Agent.e Territorial.e Spécialisé.e des Ecoles Maternelles – fonctionnaire territorial.e chargé.e d'assister l'enseignant.e principal.e d'une classe maternelle.

Tableau 16: Répartition des adultes par métier en fonction du sexe dans les textes des manuels

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
 Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

IMAGES			
	Métiers occupés spécifiquement par des femmes	Métiers occupés spécifiquement par des hommes	
Ensemble	boulangère vendeuse coiffeuse serveuse femme de ménage employée d'accueil secrétaire avocate présentatrice TV	poissonnier cuisinier ouvrier du bâtiment informaticien photographe musicien	policier professeur directeur éts scolaire médecin dentiste
RDV1	coiffeuse mannequin professeur secrétaire infirmière	boulangier cuisinier vigneron ouvrier du bâtiment	médecin photographe
RDV2	secrétaire pharmacienne	épicier	employé d'accueil

Tableau 17: Répartition des adultes par métier en fonction du sexe dans les images des manuels

Comme on peut le constater, on retrouve dans cette liste un certain nombre de métiers stéréotypés du point de vue du genre. Sur l'ensemble des métiers représentés, un grand nombre de métiers spécifiquement occupés par des femmes correspondent à des positions subalternes, à l'instar des métiers du service ou de l'assistance. A l'inverse, les positions d'autorité ou de technicité sont majoritairement détenues par des hommes.

Conclusion

La création du référentiel FLI en octobre 2011 a instauré la promotion de l'« égalité des hommes et des femmes » au titre d'une des 25 « valeurs de la France » à enseigner dans le cadre de la formation linguistique obligatoire des migrant.e.s adultes. L'étude qui vient d'être exposée visait à examiner une partie du matériel d'enseignement utilisé dans ces formations au prisme de cette nouvelle exigence.

Si la mise en avant de l'égalité hommes-femmes peut être considérée comme une avancée dans une société où les inégalités persistent, j'ai mis en évidence dans la première partie de l'article les biais d'un livret des valeurs qui tend à nier l'existence de tout sexisme en France ailleurs que dans les familles de migrant.e.s, en focalisant les

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

assertions sur l'espace de la famille et en les formulant au présent de vérité générale.

Dans un second temps, l'observation des manuels destinés spécifiquement au public migrant a révélé que malgré une parution postérieure à celle du référentiel FLI, même les auteur.e.s du manuel le plus récent n'ont pas fait le choix d'un travail explicite de la question. La question du genre semble donc être un point aveugle de ce matériel d'enseignement. En adaptant aux spécificités de mon objet la méthodologie de Brugeilles et Cromer, je ne suis alors penchée sur le système de genre perceptible à travers l'analyse des personnages des manuels. Les résultats révèlent des représentations du féminin et du masculin qui, bien que n'étant pas catastrophiques, tendent malgré tout à invisibiliser les femmes et les filles, ou à les représenter dans des positions subalternes.

Ainsi, dans les trois manuels, les textes font largement plus référence à des personnages masculins qu'à des personnages féminins. Les représentations imagées ne creusent pas l'écart, mais ne le rattrapent pas, et les personnages féminins accusent donc un retard de 10 à 14 points selon les manuels (cf *supra* 2.2.1).

Parmi les différents domaines explorés, on observe que c'est dans la sphère professionnelle que le genre opère avec le plus de force. La répartition des métiers est particulièrement stéréotypée, mettant en scène des rapports hiérarchiques fréquemment en faveur des hommes, et reproduisant une répartition traditionnelle des fonctions supposées masculines ou féminines.

Dans les autres domaines, on peut relever une tendance à représenter surtout voire uniquement des femmes dans le domaine de la scolarisation des enfants et de la santé, et inversement, surtout des hommes dans le domaine administratif. Quant aux enfants, ce sont surtout des garçons que l'on trouve à l'école.

La parution du référentiel FLI et des nouvelles exigences en matière de promotion de l'égalité hommes-femmes ne semble pas avoir exercé d'influence positive quant à l'égalisation des représentations : le manuel *Ens*, le plus tardivement paru, fait, selon les aspects étudiés, pareil voire légèrement moins bien que ses concurrents dans ce domaine. Les manuels actuels contribuent donc pour l'instant à renforcer les discriminations de genre, à travers la mise en scène d'une différenciation genrée qui participe à la hiérarchisation.

Bibliographie

- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, 2ème édition, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2012, 357 p.
- BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Hommes, femmes, quelle égalité ? Ecole, travail, couple, espace public*, Paris, Éd. de l'Atelier / Éd. ouvrières, 2002, 351 p.
- BRUGEILLES Carole et CROMER Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED, coll. « Les Clefs pour », 2005.
- CONSEIL DE L'EUROPE, DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2005.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

CONSEIL DE L'EUROPE, DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES, BEACCO, Jean-Claude, FERRARI (DE), Mariela, LHOTE Gilbert et TAGLIANTE Christine, *Niveau A1.1 pour le français*, Paris, Didier, 2005.

DELPHY, Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La fabrique Éditions, 2008.

Décret n° 2011-1265 du 11 octobre 2011 relatif au niveau de connaissance de la langue française requis des postulants à la nationalité française au titre des articles 21-2 et 21-24 du code civil et à ses modalités d'évaluation, 2011-1265 (2011), en ligne :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do ?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024659084&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000024659084&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024659084&categorieLien=id), consulté le 23 juillet 2015.

Décret n° 2011-1266 du 11 octobre 2011 relatif à la création d'un label qualité intitulé « Français langue d'intégration », 2011-1266 (2011), en ligne :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do ?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024659119&dateTexte=&categorieLien=id), consulté le 23 juillet 2015 à l'adresse

[cidTexte=JORFTEXT000024659119&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024659119&dateTexte=&categorieLien=id)

Décret n° 2012-127 du 30 janvier 2012 approuvant la charte des droits et devoirs du citoyen français prévue à l'article 21-24 du code civil., 2012-127 (2012), en ligne :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do ?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025241393&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000025241393&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025241393&dateTexte=&categorieLien=id), consulté le 23 juillet 2015.

EXTRAMIANA Claire, « Les politiques linguistiques concernant les adultes migrants : une perspective européenne », dans ADAMI H. et LECLERCQ V. (éds.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, p. 135-152.

GUENIF SOULAMAS Nacira et MACÉ Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2004, 106 p.

HAJJAT Abdellali et MOHAMMED Marwan, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013, 302 p.

JASPARD Maryse, BROWN Elizabeth, CONDON Stéphanie [et al.], « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population & Sociétés*, vol. 364, janvier 2001, p. 1-4.

KHAZNADAR Edwige, « Sexisme et grammaires scolaires », *L'Enseignant*, vol. 23, 2000, en ligne : <http://www.langue-fr.net/IMG/pdf/khaznadar2-2013-rev2014-0802.pdf>, consulté le 23 juillet 2015.

LIMESURVEY PROJECT TEAM / CARSTEN SCHMITZ, *LimeSurvey : An Open Source survey tool*, Hambourg, Allemagne, 2012, en ligne : <http://www.limesurvey.org>, consulté le 23 juillet 2015.

OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, « Rapport sur les inégalités en France », Tours, Observatoire des inégalités, 2015.

VAN AVERMAET Piet, « L'intégration linguistique en Europe : analyse critique », dans ADAMI H. et LECLERCQ V. (éds.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, p. 153-171.

VICHER Anne, ADAMI Hervé, BERGÈRE Amandine [et al.], « Référentiel Français Langue

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p. 219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage, ISBN 978-2-36781-240-3.

d'Intégration », Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, 2011, en ligne : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/L-apprentissage-du-francais/Le-label-qualite-Francais-langue-d-integration/Le-referentiel-Francais-langue-d-integration-FLI>, consulté le 23 juillet 2015.

Corpus de manuels étudiés

BARTHÉLÉMY Fabrice et BEAUVAIS Yannick, *Rendez-vous en France 1. Cahier de français pour migrants*, Paris, France, Éditions Maison des langues, 2011, 95 p.

BARTHÉLÉMY Fabrice et BEAUVAIS Yannick, *Rendez-vous en France 2. Cahier de français pour migrants*, Paris, France, Éditions Maison des langues, 2012, 111 p.

ESCOUFIER Dorothee, MARHIC Philippe et TALBOT Elodie, *Ensemble. Cours de français pour migrants*, Paris, France, Clé international, 2013, 128 p.

Corpus de textes institutionnels étudiés

DIRECTION DE L'ACCUEIL, DE L'INTÉGRATION ET DE LA CITOYENNETÉ, *Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du Français Langue d'Intégration*, Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration, 2012, en ligne : http://craip-carrli.gip-fcip-alsace.fr/images/fli/fli_2014/enseigner_les_valeurs.pdf, consulté le 23 juillet 2015.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, *Charte des droits et devoirs du citoyen*, 2012, en ligne : <http://www.vienne.gouv.fr/content/download/6013/39836/file/La%20charte%20des%20droits%20et%20devoirs%20du%20citoyen%20fran%20C3%A7ais.pdf>, consulté le 23 juillet 2015.

*Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :
Dahou C., Roche F., & Vadot M. (Éd.). Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives. (p.
219-245). Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Sciences du langage,
ISBN 978-2-36781-240-3.*

Annexe : liste des 25 fiches du recueil *Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du FLI* (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté, 2012)

1. La démocratie
2. La loi, traduction de la volonté générale
3. La séparation et l'équilibre des pouvoirs
4. Le droit de voter et d'être élu
5. Le respect des opinions
6. La France est une République
7. La liberté
8. L'égalité
9. La fraternité
10. La laïcité
11. L'égalité des hommes et des femmes
12. Le droit à l'instruction
13. Le devoir de défendre la Nation
14. Le droit à une justice équitable
15. La protection de la propriété
16. Le devoir de contribuer aux dépenses collectives
17. La libre-entreprise
18. Le respect du corps humain
19. Le respect de la vie privée
20. La liberté individuelle
21. La protection des salariés
22. La liberté de conscience et d'expression
23. Les règles de politesse
24. Le respect de l'espace public et des institutions
25. La tolérance